



## **Cahier des charges de la plateforme de formation pour l'habilitation des examinateurs-correcteurs du DELF et du DALF**

### **Objet du marché :**

Mise en place d'une plateforme web pour l'autoformation à distance des **examineurs-correcteurs** du DELF et du DALF et son hébergement et sa maintenance par un prestataire extérieur au CIEP.

## Préambule

Les pièces constitutives du marché sont par ordre de priorité décroissante :

- le présent cahier des charges de la plateforme de formation pour l'habilitation des examinateurs-correcteurs du DELF et du DALF et ses éventuelles annexes
- l'offre technique et financière du candidat
- les actes spéciaux de sous-traitance
- le cahier des clauses administratives générales (CCAG) applicable aux marchés publics de prestations intellectuelles approuvé par l'arrêté du 16 septembre 2009); Ce document est consultable par Internet via le site du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi (MINEFE) adresse :

[http://www.economie.gouv.fr/directions\\_services/daj/marches\\_publics/textes/ccagt/ccag.htm](http://www.economie.gouv.fr/directions_services/daj/marches_publics/textes/ccagt/ccag.htm)

"Le marché devient exécutoire à compter de la date où le titulaire est retenu. En conséquence, ce dernier est dans l'obligation de respecter les pièces constitutives du marché et ne peut donc pas préalablement à son exécution opposer toute clause portée dans ses tarifs, ses catalogues, ses barèmes ou dans toute documentation, considérée non écrite."

## Objet du marché

L'objet du marché est la mise en place d'une plateforme web pour l'autoformation à distance des examinateurs-correcteurs du DELF et du DALF et son hébergement et sa maintenance par un prestataire extérieur au CIEP.

## Le CIEP

Le Centre international d'études pédagogiques (CIEP) est un établissement public à caractère administratif sans tutelle du ministère de l'Éducation nationale. Il joue le rôle d'opérateur pour de nombreuses institutions nationales et internationales. Il est reconnu en France et à l'étranger pour ses compétences en matière d'expertise, de formation et d'évaluation et pour sa réflexion dans le domaine de la coopération internationale en éducation.

Il répond à deux missions : valoriser l'expertise française à l'étranger, participer à l'effort d'attractivité de la France et à l'internationalisation de son système éducatif.

Ses activités sont organisées en deux Pôles :

- l'éducation (enseignement général, professionnel et supérieur, reconnaissance des diplômes)
- les langues. Ce pôle se divise à son tour en 3 départements dont le Département évaluation et certifications à l'initiative de ce projet.

Le **Département évaluation et certifications** développe des tests et des examens de connaissance de la langue française pour un public non francophone et il en assure la gestion pédagogique et administrative. Il propose, par ailleurs, une expertise dans le domaine pédagogique et psychométrique pour la création de tests et d'examens.

Le CIEP a la responsabilité des certifications suivantes :

- le Test de connaissance du français (TCF) qui se décline en plusieurs versions pour des publics spécifiques.
- Le Diplôme initial de langue française (DILF) qui s'adresse, en France, aux publics relevant d'un niveau élémentaire de pratique du français : grands débutants et nouveaux arrivants.
- Le Diplôme d'études en langue française (DELFF) et ses déclinaisons : *Prim, Tous Publics, Scolaire Junior et Pro*.
- Le Diplôme approfondi de langue française (DALF).

## Présentation du DELF et du DALF

Les examens du DELF et du DALF composent un ensemble de 17 examens associés à 6 niveaux de difficulté et 4 types de publics : enfants, adolescents, adultes et professionnels.

Niveau 6	DALF C2			
Niveau 5	DALF C1			
Niveau 4	DELF <i>Tous Publics</i> B2	DELF <i>Scolaire Junior</i> B2	DELF <i>Pro</i> B2	
Niveau 3	DELF <i>Tous Publics</i> B1	DELF <i>Scolaire Junior</i> B1	DELF <i>Pro</i> B1	
Niveau 2	DELF <i>Tous Publics</i> A2	DELF <i>Scolaire Junior</i> A2	DELF <i>Pro</i> A2	DELF <i>Prim</i> A2
Niveau 1	DELF <i>Tous Publics</i> A1	DELF <i>Scolaire Junior</i> A1	DELF <i>Pro</i> A1	DELF <i>Prim</i> A1
				DELF <i>Prim</i> A1.1

Ces examens, passés dans un millier de centres répartis dans 167 pays dont la France, évaluent, à chaque niveau, les 4 compétences langagières : compréhensions orale et écrite, productions orale et écrite. Toutes les épreuves sont corrigées localement par les correcteurs des centres d'examen.

À l'étranger, le CIEP assure, à la demande du service de coopération et d'action culturelle (SCAC) des ambassades de France, des formations destinées à habilitier les examinateurs et les correcteurs pour assurer des normes internationales de qualité de l'évaluation (stabilité, fidélité, équité).

Ces formations en présentiel se font à partir de différents documents :

- des documents de présentation assistée par ordinateur,
- des textes écrits longs (descripteurs de niveaux de compétence en langue, exemple d'épreuves d'examen avec commentaires sur leur structure, grille d'évaluation de la production écrite et de la production orale, commentaires sur des cas particuliers : le hors-sujet, la production écrite trop courte, etc.),
- des activités autour de différentes notions : quizz, exercices d'appariement, etc.,
- des productions écrites (copies de candidat) et des productions orales (DVD d'épreuves orales filmées) ainsi que des grilles d'évaluation à remplir.

## Présentation du projet

### Contexte du projet

À l'étranger, l'habilitation des examinateurs et des correcteurs est obligatoire pour chaque jury d'examen. Elle fait suite à une formation menée conjointement par le poste et le CIEP, formation sanctionnée par une attestation d'habilitation officielle.

Cette formation inclut une connaissance précise du dispositif général du DELF et du DALF et des documents de référence (Cadre européen commun de référence pour les langues), une pratique de la correction des épreuves de production orale et de production écrite à partir des documents fournis par le CIEP (grille d'évaluation).

Elle est conduite, sous la responsabilité du poste, soit directement par un expert du CIEP (chargé(e) de programmes du bureau DILF DELF DALF) soit par un expert habilité par le CIEP (expert associé au bureau DILF DELF DALF ou formateur DELF DALF présent dans le pays de passation).

### Historique du projet

Le projet a fait l'objet d'un premier appel d'offre en 2008, suite auquel une entreprise a été sélectionnée pour réaliser un module d'inscription, deux tests en ligne et une série de modules d'autoformation.

Entre 2008 et 2010, seuls le module d'inscription et le test en ligne pour le renouvellement des formateurs ont effectivement été créés. Du fait du résultat insatisfaisant des parties développées et de difficultés récurrentes avec l'entreprise choisie, il a été décidé de mettre un terme à la collaboration avec cette entreprise et de lancer un nouveau projet, redéfini et mieux encadré, avec un nouveau partenaire.

### Objectifs du projet

L'objectif de la plateforme de formation est de développer les compétences des correcteurs et des examinateurs du DELF et du DALF. Elle doit pouvoir remplacer ou compléter les formations en présentiel. Cela implique la mise à disposition de ressources ainsi que la création d'activités d'entraînement : quizz, exercices d'appariements mais aussi simulations de la correction de productions orales et écrites (visionnage de la vidéo ou lecture de la copie, remplissage de la grille d'évaluation, comparaison avec les notes et commentaires proposés par le CIEP).

La plateforme est donc à la fois :

- Un outil d'autoformation initiale ou de mise à niveau des enseignants pour la correction et l'évaluation des épreuves du DELF dans toutes ses déclinaisons (*Prim, Tous publics, Scolaire Junior et Pro*) et du DALF.
- Une banque de ressources téléchargeables pour l'organisation d'un test d'habilitation en présentiel.
- Une banque de ressources téléchargeables et réservées aux formateurs locaux pour l'organisation d'une formation d'habilitation en présentiel.

### Organisation du projet

Deux chargées de programme du bureau DILF DELF DALF travaillent sur ce projet de plateforme de formation pour l'habilitation des examinateurs-correcteurs du DELF et du DALF :

Leur rôle est essentiellement pédagogique. Il consiste à concevoir les modules de formation et les activités pédagogiques et à rechercher et sélectionner des productions écrites et orales à des fins de formation. Entre le mois de février et le mois de mai, elles auront l'appui d'un stagiaire. Ces personnes seront également en charge de l'intégration des contenus.

L'une des chargées de programme sera l'interlocutrice du titulaire pour ce projet. Pour tous les aspects techniques, elles seront assistées par une personne du Service des systèmes d'information du CIEP spécialisée dans les TICE.

## Le public

Elle s'adressera à plusieurs types de publics :

- des enseignants qui s'y rendront pour se former à la correction et à la passation du DELF et du DALF, et qui devront à la fin de leurs parcours d'autoformation réaliser, en présentiel, leur test d'habilitation.
- des formateurs qui s'y rendront pour télécharger le test d'habilitation à soumettre aux enseignants et des ressources nécessaires et l'organisation d'un stage d'habilitation en présentiel (copies, commentaires de notes du CIEP, grille d'évaluation, etc.).

## Prestations attendues

### Etude, réalisation, recette et mise en ligne

#### Prestation d'étude

La prestation débutera par la rédaction d'un cahier des spécifications fonctionnelles et techniques détaillées.

Si le titulaire décide de s'appuyer sur une solution de type LMS ou CMS, cette phase servira notamment à vérifier l'adéquation de la solution proposée avec les exigences fonctionnelles du CIEP et à envisager d'éventuels développements spécifiques.

Dans sa réponse, le candidat argumentera sur la présence ou non d'exerciseurs dans l'interface d'administration de la plateforme (voir infra « fonctionnalités > publication »).

#### Prestation de réalisation

Le titulaire sera chargé de réaliser la nouvelle application. Pour cela, il devra proposer un environnement de développement et effectuer les développements nécessaires.

L'ensemble des sources et paramétrages réalisés seront la propriété du CIEP.

Pour la charte graphique, le titulaire pourra s'appuyer sur celle en vigueur sur le site public du CIEP ([www.ciep.fr](http://www.ciep.fr)).

Le prestataire fournira :

1. un **dossier de réalisation** qui doit permettre d'avoir une vision de l'architecture applicative du projet ;
2. un **dossier d'installation et de mise en production** qui doit permettre au CIEP d'être totalement autonome vis-à-vis du titulaire pour réinstaller l'environnement et le mettre en production ;

Mise en forme : Puces et numéros

3. un **dossier de maintenance** qui vise à donner toutes les informations nécessaires au responsable de l'exploitation pour administrer la nouvelle application ;
4. **l'ensemble du code source** des différents composants logiciels de l'application ainsi que les paramètres associés.

### **Prestation de recette et de mise en ligne**

La recette doit permettre au CIEP de vérifier que la plateforme répond aux attentes exprimées dans le CCTP (et dans le cahier des spécifications fonctionnelles détaillées) et qu'elle fonctionne normalement.

Le titulaire mettra en place un processus pour remonter efficacement les anomalies.

La recette se déroulera en deux temps :

- Dans un premier temps, elle se déroulera dans un environnement proposé par le titulaire. Elle sera réalisée par des informaticiens du SSI ;
- Dans un deuxième temps, l'application sera installée sur un site pilote au CIEP afin que les gestionnaires du programme puissent la tester.

Le titulaire devra fournir un plan de recette et un environnement de recette qu'il aura préalablement initialisé avec les données nécessaires au déroulement des jeux de test.

Le titulaire devra effectuer des tests de performance avant livraison. Les tests seront réalisés dans un contexte de 50 utilisateurs simultanés. Les résultats devront vérifier que les temps de réponse moyens, à la sortie du serveur, sont inférieurs à 3 secondes s pour 95% des fonctionnalités proposées et qu'aucun temps de réponse n'est supérieur à 15 secondes. En cas de résultats non conformes, le titulaire prendra à sa charge l'ensemble des dispositions nécessaires (modification du code, de l'architecture, du nombre de serveurs, ...) jusqu'à ce que les objectifs soient atteints. Les temps de réponse s'entendent hors durée de téléchargement des documents.

Concernant la mise en ligne, le titulaire devra prévoir un plan de mise en ligne et une assistance auprès du SSI et des gestionnaires du programme.

### **Formation des utilisateurs**

Le titulaire prévoira 2 à 3 journées de formation à destination des administrateurs (3-4 personnes). Il réalisera des manuels pour les usagers finaux (administrateur, enseignants, SCAC, évaluateurs). Ces manuels devront comporter toutes les copies d'écrans et les instructions nécessaires à la bonne exécution des tâches et des fonctionnalités prévues par l'application.

### **Maintenance corrective au-delà de la garantie**

Le titulaire assure le support et la maintenance corrective de la nouvelle application. Pendant les six mois de garantie qui suivent la date de VSR (Vérification de Service Régulier), cette prestation est fournie à titre gratuit. Au-delà de la période de garantie, elle fait l'objet d'un forfait annuel.

Cette prestation comprend le support téléphonique et la correction des incidents et dysfonctionnements pour lesquels une reproduction peut être réalisée.

Le titulaire précisera ses conditions d'intervention.

### **Hébergement et maintenance**

Le prestataire devra héberger le site Internet (sur ses serveurs ou ceux d'un prestataire partenaire) et assurer la maintenance système. A ce titre, il est chargé de la supervision des serveurs, des mises à jour logicielles (serveur), des sauvegardes, du redémarrage des services, ...

Il sera aussi chargé de conseiller puis d'adapter la configuration de l'hébergement au trafic réel constaté et au volume de données stocké.

Cette prestation fera l'objet d'un contrat annuel renouvelable. Ce contrat précisera notamment les responsabilités de chacune des parties, les périodes d'interventions, les taux de disponibilités assurés, les exclusions, etc. Le cas échéant, le contrat pourra faire référence aux conditions d'hébergement assurées par un prestataire tiers.

## Fonctionnalités principales du site et cas d'utilisation

### Description générale

#### Les acteurs

La liste des acteurs (rôles) identifiés ci-dessous auront, en fonction de leur profil, un droit d'accès aux ressources. Chaque utilisateur se connectera à l'aide d'un identifiant et d'un mot de passe individuels.

- **Enseignant** : personne désireuse d'être habilitée en qualité de correcteur-examineur du DELF et du DALF. L'enseignant aura accès à l'autoformation. Il sera inscrit sur la plateforme par la gestion centrale du DELF et du DALF de son pays pour les niveaux auxquels il doit être habilité. Actuellement, environ 15000 enseignants sont susceptibles d'être habilités.
- **Formateurs DELF DALF** : personne habilitée par le CIEP pour organiser localement des stages d'habilitation de correcteurs-examineurs du DELF et du DALF. Elle aura accès à l'autoformation, aux documents à télécharger pour le test d'habilitation mais surtout à la boîte à outils. Les formateurs sont approximativement au nombre de 1500.
- **SCAC - Gestion centrale DELF DALF du pays** : Elle gèrera les inscriptions sur la plateforme. Il existe environ 200 SCAC et assimilés.
- **Administrateur (CIEP)** : le CIEP sera en charge de la mise en ligne des contenus (cours, supports audio et vidéo, activités autocorrectives), de valider les inscriptions des enseignants sur la plateforme, et de tout ce qui sera nécessaire au cadre fonctionnel de la plateforme. Le CIEP devra récupérer l'identité des enseignants habilités pour pouvoir éditer les attestations d'habilitation. Les administrateurs seront au nombre de 5.

#### Organisation et type de contenus

La plateforme de formation à l'habilitation DELF DALF est articulée autour de quatre axes :

- l'autoformation ;
- test d'habilitation (en téléchargement) ;
- la boîte à outils ;
- l'administration de la plateforme.

#### L'autoformation

L'autoformation comprend 9 modules respectivement intitulés :

- le dispositif DELF DALF,

- le CECRL,
- le DELF A1,
- le DELF A2,
- le DELF B1,
- le DELF B2,
- le DALF C1,
- le DALF C2,
- les conseils aux correcteurs et examinateurs.

L'accès à ces modules est limité aux enseignants inscrits sur la plateforme ainsi qu'aux formateurs (contenu non public / inscription des enseignants par la gestion centrale du pays).

L'enseignant a accès à tout ou partie de ces cours. Ces accès sont définis au moment de l'inscription.

Les contenus des modules sont :

- des « cours » : documents à lire (ex : CECR) ;
- des documents à télécharger ;
- des activités autocorrectives (voir ci-dessous)

Les contenus des cours et des documents à télécharger peuvent être sous différentes formes :

- du texte (format .doc ou PDF)
- de l'audio
- de la vidéo
- de l'image
- de l'HTML avec des liens (interne sur des documents ou externes sur d'autres sites)

Il sera possible de visionner les vidéos et d'écouter les sons directement sur le site à l'aide d'un player adapté au format d'encodage choisi. Les fichiers sons et vidéos seront également téléchargeables (soit directement à partir du player, soit sous forme d'un lien).

Les activités autocorrectives accompagnent les cours. Il s'agit d'une mise en pratique, liées aux contenus (après un cours, une activité de mise en pratique est proposée) permettant à l'enseignant d'autocontrôler sa compréhension du cours. Les activités peuvent être de plusieurs types :

- sélectionner un élément dans une liste ;
- déplacer / classer un élément dans une catégorie ;
- classer des éléments entre eux ;
- apparier un élément à un autre ;
- quizz (questionnaire à choix multiples) ;
- vrai / faux ;
- textes lacunaires (le texte à saisir se présentera sous forme de liste déroulante)

Chacune de ces activités autocorrectives portent sur le thème évoqué dans le cours lié (exemple : lire les descripteurs du CECR puis activité autocorrective : les classer par ordre de niveau du A1 au C2). Ces activités sont composées de plusieurs questions du même type. Une correction est

immédiatement disponible après validation de l'activité afin que l'enseignant puisse, de lui-même, comprendre et rectifier ses erreurs. Cette correction est accompagnée d'un commentaire. Si cela est techniquement possible, les résultats des exercices sont stockés pour permettre à l'enseignant de revenir sur son parcours.

### **Le test d'habilitation**

Seuls les formateurs auront accès aux tests d'habilitation (un par niveau). Il s'agit de documents à télécharger. Chaque test est constitué d'un document à lire (une production écrite) ou à visionner (une production orale), d'une grille d'évaluation et pour certains niveaux de documents supports à lire et / ou à écouter. Les tests sont classés par niveau. Le formateur a accès aux tests de tous les niveaux.

### **La boîte à outils**

L'accès à la « boîte à outils » est réservé aux formateurs DELF DALF locaux (les enseignants en sont exclus). En effet, les contenus de la plateforme pourront leur permettre d'animer localement des formations d'habilitation de correcteurs examinateurs. Les contenus de cette rubrique seront classés par niveau. Les formateurs ont accès à tous les niveaux.

La boîte à outils contiendra :

- des exemples de sujets DELF toutes déclinaisons confondues (Prim, Tous publics, Scolaire Junior, Pro) et des exemples de sujets DALF ;
- des fichiers son (audio) correspondant aux sujets présentés ;
- des copies du DELF toutes déclinaisons confondues (Prim, Tous publics, Scolaire Junior, Pro) et tous niveaux ainsi que des copies du DALF ;
- des grilles d'évaluation des 6 niveaux ;
- les commentaires de note établis par le CIEP pour chacune des copies présentées ;
- les commentaires de note établis par le CIEP pour les copies ;
- les vidéos ayant servi au test d'habilitation proposé à la fin de l'autoformation ;
- des activités de formation à mettre en œuvre lors des stages d'habilitation.

## **Principales fonctionnalités de la plateforme**

### **La publication**

La plateforme devra disposer d'un système de publication permettant aux administrateurs d'être totalement autonomes vis-à-vis de la création et de la mise à jour des contenus.

Le système de publication devra être simple et performant pour la création, au sein d'un contenu HTML, de liens internes sur des documents hébergés sur la plateforme.

Il n'est pas nécessaire que ce système de publication soit couplé à un workflow.

Pour ce qui est de la création et de la mise à jour des exercices, le candidat pourra proposer au choix :

- des exercices intégrés dans l'administration du site. Dans ce cas, le candidat précisera le type d'exercices proposés et leur fonctionnement ;
- un système permettant d'intégrer des exercices préalablement créés avec des outils externes (type Hot Patatoes, NetQuiz, ExeLearning). Dans ce cas, la liste des exercices compatibles doit être précisée.

Trois éléments sont à prendre en compte pour le choix de l'une ou l'autre des solutions :

1. le coût ;
2. la possibilité de commencer à créer des contenus le plus tôt possible compte tenu du calendrier ;
3. la possibilité ou non de gérer de façon globale (au niveau de la plateforme) les scores obtenus aux exercices par un enseignant.

Mise en forme : Puces et numéros

### ***Moteur de recherche (en option)***

Un moteur de recherche pourra être intégré à la plateforme. Ce moteur pourra porter sur le contenu créé par les administrateurs et, éventuellement, sur les documents joints (pdf, word, ...).

Ce moteur est facultatif et ne devra pas faire l'objet de développements spécifiques.

### ***Player personnalisé en (option)***

Le titulaire pourra proposer un player personnalisé permettant de chapitrer des vidéos (ou des sons) ainsi que de télécharger l'intégralité du fichier en cours de visionnage.

### ***L'administration de la plateforme***

D'une manière générale, cette interface permettra de manipuler tout ou une partie de la plateforme selon des droits d'accès spécifiques à chaque acteur. Ces droits d'accès seront gérés par un administrateur général (le CIEP) et selon des profils préenregistrés. L'application de ces droits pourra se faire soit pour un groupe d'individus (gestion centrale - formateurs locaux), soit de manière isolée à un individu (l'enseignant).

Les différents niveaux d'administration sont :

- gestion par pays : SCAC – gestion centrale
- gestion du CIEP

### ***La gestion des accès par période (en option)***

Le candidat étudiera la possibilité de définir une période de validité pour l'accès à la plateforme au moment de l'inscription d'un enseignant. Par exemple, l'accès à la plateforme sera automatiquement fermé deux mois après la date d'inscription.

## **Cas d'utilisation par acteur**

### **L'enseignant**

Uc-En-1 : S'inscrit pour avoir accès à la plateforme

Hors système. L'enseignant doit contacter son SCAC pour demander l'ouverture d'un compte. Des instructions sur les modalités d'inscription seront disponibles sur la page d'accueil de la plateforme.

Uc-En-2 : Se connecte

L'enseignant s'authentifie pour avoir accès à la plateforme. Il peut accéder à l'ensemble des modules « autoformation » correspondant à son (ses) niveau(x).

Uc-En-3 : Parcours le site

L'enseignant navigue dans les contenus, lit les documents, fait les activités et télécharge des fichiers.

## Le formateur DELF-DALF

Uc-Fo-1 : S'inscrit pour avoir accès à la plateforme

Hors système. Le formateur doit contacter son SCAC pour demander l'ouverture d'un compte. Des instructions sur les modalités d'inscription seront disponibles sur la page d'accueil de la plateforme.

Uc-Fo-2 : Se connecte

Le formateur s'authentifie pour avoir accès à la plateforme. Il peut accéder à l'ensemble des modules « autoformation », à la « boîte à outils » et aux « tests d'habilitation ».

Uc-Fo-3 : Parcours le site

Le formateur navigue dans les contenus et télécharge des documents.

## Le SCAC

Uc-Sc-1 : Se connecte

Le SCAC s'authentifie pour avoir accès à la plateforme. Il accède à une interface de gestion des comptes. Il ne voit que les comptes qu'il a lui-même déjà créé.

Uc-Sc-2 : Crée, modifie, supprime des comptes

Le SCAC peut gérer les comptes des enseignants et des formateurs qui dépendent de son périmètre.

## L'administrateur

Uc-Ad-1 : Se connecte

L'administrateur s'authentifie pour avoir accès à la plateforme. Il a accès à toutes les fonctionnalités de la plateforme.

Uc-Ad-2 : Crée, modifie, supprime des comptes

L'administrateur peut gérer tous les types de comptes (SCAC, enseignant, formateur DELF-DALF).

Uc-Ad-3 : Crée, modifie, supprime des contenus

L'administrateur peut gérer les contenus.

Uc-Ad-3 : Consulte des rapports (monitoring)

L'administrateur a accès à un ensemble de statistiques (nombre d'enseignants inscrits, de formateurs, de SCAC, des répartitions (exemple : nombre d'enseignants par SCAC, etc.), les contenus les plus consultés, ...).

## Gestion des accès

Il devra être possible d'importer/exporter une liste de membre à partir d'un fichier Excel.

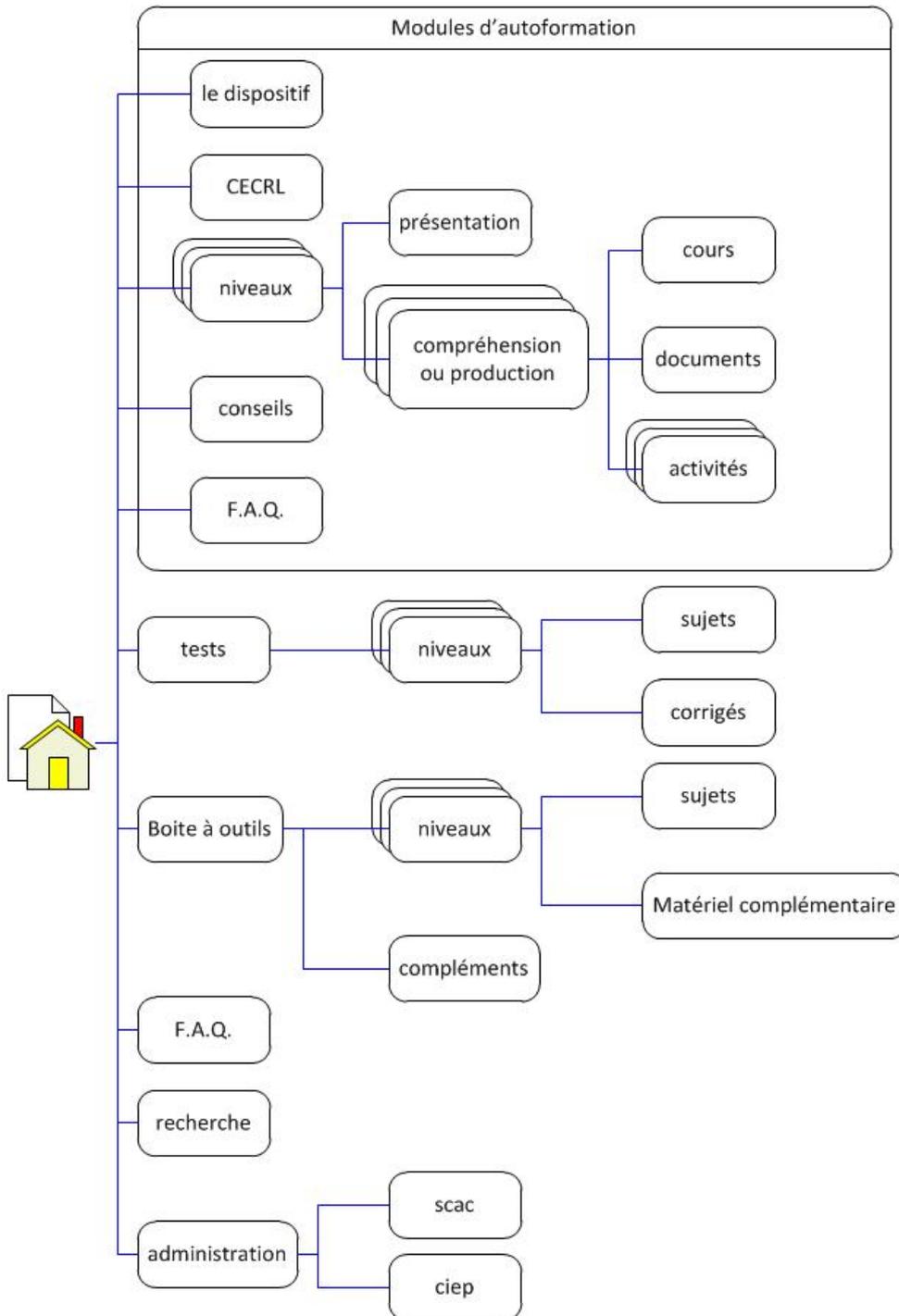
Les profils de membres comporteront les informations suivantes :

- le rôle (enseignant, formateur, scac, administrateur) ;
- le nom ;
- le prénom ;
- la date de naissance ;
- l'adresse électronique ;

- le centre de rattachement ;
- les niveaux accessibles (pour les enseignants et les formateurs).

Au moment de l'inscription des enseignants, le SCAC devra choisir les niveaux auxquels l'enseignant pourra accéder. En effet, un enseignant peut très bien n'être habilité à consulter que les niveaux DELF A1 et A2, par exemple, et les tests d'habilitations correspondants.

## Arborescence du site



6 niveaux : DELF A1, DELF A2, DELF B1, DELF B2, DALF C1, DALF C2

2 types de compréhension (orale, écrite) et 2 types de production (orale et écrite)

## Types de page

Il existe trois types de page sur la plateforme :

1. des pages HTML comprenant du texte mis en forme, éventuellement des médias (vidéos, sons) et des liens sur des documents internes ou sur des sites externes ;
2. des pages « documents » qui listent un ensemble de documents. Un élément de la liste est composé d'un titre, d'un descriptif et d'un lien vers le document. La liste peut être organisée en partie ;
3. des pages « activités » qui sont composées d'un document, d'une consigne et d'un exercice.

Mise en forme : Puces et numéros

## Page d'accueil

La page d'accueil permet de s'authentifier et donne des informations sur la procédure à suivre pour s'inscrire.

# Plateforme DELF-DALF

### Pour vous inscrire

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Vivamus varius dictum quam, non condimentum odio congue ut. Aenean vel velit vitae ligula luctus egestas vitae in orci. Vivamus elit neque, tempus eu imperdiet ut, euismod ut urna. Nunc aliquet, metus eu vulputate dignissim, risus tortor molestie elit, ornare condimentum risus lorem et orci. Fusce fringilla tristique libero vitae cursus. Nunc viverra laoreet massa a pellentesque. Curabitur augue leo, convallis ut ultricies at, porta ac erat. Integer facilisis, augue eget ultrices interdum, dolor urna malesuada eros, at ullamcorper nibh erat non mi. Nunc felis est, volutpat eu

### Identifiez-vous

## Page d'accueil d'un module

La page d'accueil d'un module est du type HTML.

Bandeau haut											recherche
Dispositif	CECRL	DELFA1	DELFA2	DELF B1	DELF B2	DALF C1	DALF C2	Conseils	Evaluation	Outils	Administration

compréhension écrite
compréhension orale
production écrite
production orale

### Module DELF A1

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Morbi sollicitudin volutpat dolor sit amet congue. Integer laoreet dui at felis dictum iaculis. Nullam dignissim suscipit dignissim. Ut turpis nunc, vulputate eu iaculis sit amet, condimentum vel elit. Etiam vestibulum, quam non ultricies vestibulum, felis felis aliquet eros, et varius nunc lectus ac velit. Donec libero sem, luctus vel ullamcorper venenatis, rhoncus ullamcorper lacus. Aenean ut sapien suscipit elit tempus dignissim. Morbi ut ante sit amet tellus hendrerit accumsan. Aenean nec iaculis elit. Praesent ante ligula, pretium sed congue in, rhoncus et elit.

Phasellus accumsan tortor non lectus vulputate vulputate. Phasellus suscipit vehicula risus, et tristique eros imperdiet feugiat. Phasellus sed orci in sem ullamcorper auctor ac vel metus. Praesent sed varius ante. Praesent in quam sed lectus rhoncus faucibus. Duis vehicula viverra porta. Donec faucibus elementum purus id laoreet. Nulla a nibh est, nec egestas nunc. Aenean non elementum arcu. Duis sodales convalis dui, sit amet rhoncus justo consequat vel. Maecenas ac bibendum purus. Maecenas rutrum ipsum vitae justo consequat pretium ut quis dolor. Duis ac nulla orci, nec luctus massa. Etiam nec justo erat, at suscipit lorem.

Phasellus interdum laoreet orci vitae molestie. Mauris vitae ante justo. Duis gravida commodo dui nec dictum. Sed quis dolor purus. Morbi auctor venenatis cursus. Nunc sollicitudin, sapien vel tincidunt mollis, nisi sem tincidunt nunc, id vehicula mi nisi vel leo. Suspendisse potenti. Aliquam eget eros odio. Ut porta tristique ante, vel sollicitudin risus condimentum id. Nam dictum nunc at lectus scelerisque sed volutpat odio elementum. Curabitur dictum odio vitae lorem tempor elementum. Sed lobortis augue eu neque dictum dapibus. Maecenas semper dapibus mollis. Donec dignissim odio mi, ut faucibus ligula. Nulla eget mauris vel nisi semper placerat. Sed accumsan mi ut orci sagittis sodales. Cras non mattis velit.

## Page cours d'un module

La page cours d'un module est du type HTML.

Bandeau haut											<input type="text" value="recherche"/>
Dispositif	CECRL	DELFA1	DELFA2	DELF B1	DELF B2	DALF C1	DALF C2	Conseils	Evaluation	Outils	Administration

compréhension écrite	cours
compréhension orale	documents
production écrite	activité 1
production orale	activité 2
	activité 3

### Cours

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Morbi sollicitudin volutpat dolor sit amet congue. Integer laoreet dui at felis dictum iaculis. Nullam dignissim suscipit dignissim. Ut turpis nunc, vulputate eu iaculis sit amet, condimentum vel elit. Etiam vestibulum, quam non ultricies vestibulum, felis felis aliquet eros, et varius nunc lectus ac velit. Donec libero sem, luctus vel ullamcorper venenatis, rhoncus ullamcorper lacus. Aenean ut sapien suscipit elit tempus dignissim. Morbi ut ante sit amet tellus hendrerit accumsan. Aenean nec iaculis elit. Praesent ante ligula, pretium sed congue in, rhoncus et elit.

Phasellus accumsan tortor non lectus vulputate vulputate. Phasellus suscipit vehicula risus, et tristique eros imperdiet feugiat. Phasellus sed orci in sem ullamcorper auctor ac vel metus. Praesent sed varius ante. Praesent in quam sed lectus rhoncus faucibus. Duis vehicula viverra porta. Donec faucibus elementum purus id laoreet. Nulla a nibh est, nec egestas nunc. Aenean non elementum arcu. Duis sodales convallis dui, sit amet rhoncus justo consequat vel. Maecenas ac bibendum purus. Maecenas rutrum ipsum vitae justo consequat pretium ut quis dolor. Duis ac nulla orci, nec luctus massa. Etiam nec justo erat, at suscipit lorem.

Phasellus interdum laoreet orci vitae molestie. Mauris vitae ante justo. Duis gravida commodo dui nec dictum. Sed quis dolor purus. Morbi auctor venenatis cursus. Nunc sollicitudin, sapien vel tincidunt mollis, nisi sem tincidunt nunc, id vehicula mi nisi vel leo. Suspendisse potenti. Aliquam eget eros odio. Ut porta tristique ante, vel sollicitudin risus condimentum id. Nam dictum nunc at lectus scelerisque sed volutpat odio elementum. Curabitur dictum odio vitae lorem tempor elementum. Sed lobortis augue eu neque dictum dapibus. Maecenas semper dapibus mollis. Donec dignissim odio mi, ut faucibus ligula. Nulla eget mauris vel nisi semper placerat. Sed accumsan mi ut orci sagittis sodales. Cras non mattis velit.

## Page documents d'un module

La page document d'un module est du type « documents ».

Bandeau haut											<input type="text" value="recherche"/>
Dispositif	CECRL	DELF A1	DELF A2	DELF B1	DELF B2	DALF C1	DALF C2	Conseils	Evaluation	Outils	Administration

compréhension écrite	cours
compréhension orale	documents
production écrite	activité 1
production orale	activité 2
	activité 3

### Documents

#### Type 1

*Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit.*  
Morbi sollicitudin volutpat dolor sit amet congue. Integer laoreet dui at felis dictum iaculis.  
Nullam dignissim suscipit dignissim.  
[télécharger le document 1](#)

*Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit.*  
Morbi sollicitudin volutpat dolor sit amet congue. Integer laoreet dui at felis dictum iaculis.  
Nullam dignissim suscipit dignissim.  
[télécharger le document 2](#)

#### Type 2

*Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit.*  
Morbi sollicitudin volutpat dolor sit amet congue. Integer laoreet dui at felis dictum iaculis.  
Nullam dignissim suscipit dignissim.  
[télécharger le document 3](#)

*Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit.*  
Morbi sollicitudin volutpat dolor sit amet congue. Integer laoreet dui at felis dictum iaculis.  
Nullam dignissim suscipit dignissim.  
[télécharger le document 4](#)

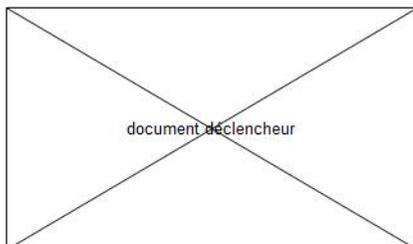
## Page activité d'un module

La page activité est du type « activité ».

Bandeau haut											recherche
Dispositif	CECRL	DEL F A1	DEL F A2	DEL F B1	DEL F B2	DAL F C1	DAL F C2	Conseils	Evaluation	Outils	Administration

compréhension écrite	cours
compréhension orale	documents
production écrite	activité 1
production orale	activité 2
	activité 3

### Activité 1



- question 1
- réponse 1
  - réponse 2
  - réponse 3

- question 2
- réponse 1
  - réponse 2
  - réponse 3
  - réponse 4

## Page type de la boîte à outils

Les pages de la boîte à outils sont du type « documents ».

Bandeau haut											recherche
Dispositif	CECRL	DELF A1	DELF A2	DELF B1	DELF B2	DALF C1	DALF C2	Conseils	Evaluation	Outils	Administration

A1
A2
B1
B2
C1
C2
compléments

sujets
matériel
complémentaire
corrigés

### Sujets

#### Type 1

*Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit.*  
Morbi sollicitudin volutpat dolor sit amet congue. Integer laoreet dui at felis dictum iaculis.  
Nullam dignissim suscipit dignissim.  
[télécharger le sujet 1](#)

*Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit.*  
Morbi sollicitudin volutpat dolor sit amet congue. Integer laoreet dui at felis dictum iaculis.  
Nullam dignissim suscipit dignissim.  
[télécharger le sujet 2](#)

#### Type 2

*Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit.*  
Morbi sollicitudin volutpat dolor sit amet congue. Integer laoreet dui at felis dictum iaculis.  
Nullam dignissim suscipit dignissim.  
[télécharger le sujet 3](#)

*Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit.*  
Morbi sollicitudin volutpat dolor sit amet congue. Integer laoreet dui at felis dictum iaculis.  
Nullam dignissim suscipit dignissim.  
[télécharger le sujet 4](#)

## Contraintes techniques

### Pour la mise en place de la plateforme

L'environnement de développement et le langage de programmation sont laissés au choix du candidat. Toutefois, DRUPAL doit être favorisé et l'application doit obligatoirement être un CMS open source.

La plateforme doit être consultable sur tout type d'ordinateur (PC Windows, Linux, Mac) et sur les principaux navigateurs du marché (IE 6/7/8/9, Safari 4,5, Firefox 3,4, Chrome 5,6). Les tablettes et les terminaux mobiles sont exclus.

La plateforme sera optimisée pour une résolution d'écran de 1024\*768 mais elle doit être utilisable confortablement sur un ordinateur portable 15" ayant une résolution inférieure.

Le CIEP est particulièrement attentif au respect des règles d'accessibilité. Les développements attendus doivent être conformes aux normes d'accessibilité du W3C.

La sécurité de la nouvelle application devra être prise en compte dès le début du projet. En particulier, le titulaire doit s'engager à suivre les bonnes pratiques dans le domaine. Il veillera à prendre en compte les menaces les plus courantes liées à l'authentification, au contrôle d'accès, à l'injection de code, aux fuites de données, etc.

L'ensemble de l'application ainsi que la documentation devra être en langue française.

## Pour l'hébergement

### Architecture matérielle

Il reviendra au titulaire de proposer une architecture matérielle compatible avec les contraintes d'exploitation.

### Contraintes d'exploitation

#### Montée en charge

Le serveur devra supporter jusqu'à 50 connexions simultanées (sur un public potentiel d'environ 20000 personnes). Dans ce cas de figure, Le visionnage des vidéos doit rester fluide.

#### Temps de réponse

Les temps de réponse moyens, à la sortie du serveur, devront être inférieurs à 3 secondes pour 95% des fonctionnalités proposées et aucun temps de réponse ne sera supérieur à 15 secondes. Les temps de réponse s'entendent hors durée de téléchargement des documents.

#### Volumétrie

Dans les deux années à venir, un volume d'une cinquantaine de vidéos et d'une cinquantaine d'extraits sonores est à prévoir. On peut estimer à 70 Mo, la taille moyenne des sons et des vidéos soit un total de 7Go.

A ces sons et vidéos, il faut ajouter environ 3Go de documents divers (documents Word, PDF, PowerPoint, etc.)

## Recommandations aux candidats

Il est rappelé que l'évaluation des dossiers de réponse à la consultation se fait en commission. En dernier ressort, le candidat sélectionné sera le mieux disant.

Pour les fonctionnalités dites « en option », le candidat précisera si elles sont incluses ou non dans son offre finale. Si elles doivent faire l'objet de développements spécifiques, le candidat prendra soin de les chiffrer indépendamment.

Tout dossier de réponse incomplet sera rejeté (voir tableau de synthèse ci-après).

Parmi les éléments qui seront pris en considération dans l'évaluation des réponses, nous insistons sur les points suivants :

- qualité des réponses apportées, précision des arguments et des évaluations ;
- profil des personnes affectées au projet ;
- méthodologies préconisées en phase de conception et de conduite de projet ;
- les références (clients, projets similaires, domaines d'activité, ...)

## Qualité

En termes de qualité de la réalisation, le CIEP souhaite que le titulaire s'appuie sur une démarche qualité propre aux différents aspects d'un projet de réalisation d'application web.

Cette démarche porte aussi bien sur les aspects techniques et méthodologiques (la pérennité et l'évolutivité de la solution, la robustesse, la sécurité et la performance du code, le pilotage du projet, ...) que sur les aspects fonctionnels et organisationnels (ergonomie, facilité d'utilisation, accessibilité,...).

## Limites de responsabilités

Si le titulaire s'appuie sur des éditeurs de logiciels, il définira d'une manière claire, les conditions et les limites de responsabilité contractuelle.

Le titulaire précisera les domaines où il n'engage pas sa responsabilité. En situation d'incident technique, il indiquera la liste de ses responsabilités, les moyens mis en œuvre pour rétablir la situation et la liste des intervenants concernés par cette situation.

## Synthèse des livrables attendus

1. Etude, réalisation, recette et mise en ligne	Etude	
	1. Spécifications fonctionnelles des interfaces utilisateur et d'administration de la plateforme ;	Mise en forme : Puces et numéros
	2. Spécifications fonctionnelles de paramètres ;	
	3. Les spécifications techniques ;	
Réalisation	4. Dossier de réalisation ;	
	5. Dossier d'installation et de mise en production ;	Mise en forme : Puces et numéros
	6. Dossier d'exploitation ;	
	7. Fourniture du logiciel ;	
Recette	8. Plan de recette ;	
	9. Scénarii, jeux et fiches de test.	Mise en forme : Puces et numéros
	10. Procédures de gestion des anomalies et de demandes d'évolutions ;	
	11. Cahier de recette ;	
Mise en ligne	12. Dossier de tests de performance ;	
	13. Plan de mise en ligne.	
2. Formation des utilisateurs	1. Un manuel d'utilisation destiné aux des administrateurs ;	
	2. Une notice d'instruction pour les enseignants ;	Mise en forme : Puces et numéros
	3. Une notice d'instruction pour les formateurs ;	
	4. Une notice d'instruction pour les SCAC.	

## Synthèse des éléments de réponses attendus

<p>1. Etude, réalisation, recette et mise en ligne</p>	<p>1. Chiffrage détaillé</p> <p>2. Profil des personnes affectées ;</p> <p>3. Argumentaire sur les avantages et inconvénients de la présence d'exerciseurs intégrés à l'interface d'administration ;</p> <p>4. Si le choix d'exerciseurs externes est privilégié, donner la liste des exerciseurs compatibles. Si les exerciseurs sont intégrés dans le LMS/CMS donner une description précise du type et du fonctionnement de chaque exercice.</p> <p>5. Outil et/ou description du processus de remontée d'anomalies lors de la recette.</p>	<p>Mise en forme : Puces et numéros</p>
<p>2. Formation des utilisateurs</p>	<p>1. Chiffrage détaillé.</p>	
<p>3. Maintenance corrective au-delà de la garantie</p>	<p>1. Chiffrage ;</p> <p>2. Conditions d'interventions.</p>	<p>Mise en forme : Puces et numéros</p>
<p>4. Hébergement et maintenance</p>	<p>1. Chiffrage ;</p> <p>2. Exemple de contrat type.</p>	<p>Mise en forme : Puces et numéros</p>

## Calendrier prévisionnel

La plateforme doit être opérationnelle et ouverte au mois de septembre 2011. La recette doit s'effectuer entre mai et juillet 2011. Le CIEP sera fermé au mois d'août.

L'intégration des contenus devra commencer au plus tôt et dès que le titulaire le jugera possible.